

Les réseaux de Santé en Périnatalité dans le nouveau paysage actuel

Francis Puech

L'avis de la Commission nationale de la naissance

1993 : Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique

Hiérarchisation des maternités Organisation en réseau

3 points de vue :

- prévention et amélioration des soins
- la politique régionale : organisation des filières de prise en charge mère-enfant et les inégalités entre régions, entre populations
- l'évaluation à long terme

1993 : Rapport du Haut Conseil de la Santé Publique

Hiérarchisation des maternités Organisation en réseau

3 points de vue :

- prévention et amélioration des soins
- la politique régionale : organisation des filières de prise en charge mère-enfant et les inégalités entre régions, entre populations
- l'évaluation à long terme

Plan Périnatalité 1994

- 1 accroître la sécurité lors de l'accouchement
- 2 améliorer le suivi de la grossesse ;
- 3 améliorer les soins aux nouveau-nés
- 4 humaniser les conditions de l'accouchement : lutter contre la douleur au cours de l'accouchement. Limiter la séparation mère-enfant.
- 5 évaluer la politique suivie.

1998 Décrets d'application du Plan

1998 : une **Conférence de Consensus** organisée par le CNGOF et l'ENSP avec pour thème :

« prise en charge de la femme enceinte, de l'accouchement et du nouveau-né selon leur niveau de risque »

Préconise des recommandations sur l'organisation en réseau et le transfert in utero mais pointe déjà le problème des moyens et la nécessité de l'évaluation.

Constat en 1998 : réseaux de soins limités et clairsemés

réseaux se sont développés pour assurer une gestion différenciée du risque médical
réseaux limités à la prise en charge médicale au sein de réseaux de soins inter-
établissements
faible proportion de la population bénéficiant d'un suivi médico-psycho-social global
formalisé

Constat en 1998

- l'idée du "risque" comme principe organisateur de l'offre de soins
 - l'apparition de l'idée d'une hiérarchisation possible des risques à laquelle pourrait répondre une hiérarchisation des établissements, eux-mêmes coordonnés à l'intérieur d'un "réseau".
- Et en même temps se posait la question mais qu'est ce qu'un réseau ?
Qu'entend-on par "réseau" ?

Il semble bien qu'en France, l'ambiguïté ou l'indétermination règnent toujours sur ces questions : l'on parle beaucoup de réseaux dans le domaine de la santé mais chacun peut encore mettre derrière ce terme un peu ce qui lui plaît...

Les lois et décrets de 2002 : les enjeux des réseaux de santé

Ils ont pour « objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment celles spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires...".

Loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades :_(article L.6321-1 CSP) :
définition des « réseaux de santé »

LFSS pour 2002: création d'une enveloppe spécifique au
développement des réseaux au sein de l'ONDAM (articles L.162-43 à
46 CSS):la DNDR

Centré sur le patient/personne/usager et construit pour lui assurer une prise en charge globale de qualité (prévention, soins, suivi psycho-social et social...)

Mode d'organisation décloisonné qui assure une prise en charge publique/privée, hospitalière/libérale, sanitaire, médico-sociale et sociale
Coordination multi-professionnelle et pluridisciplinaire de tous les acteurs concernés

Continuité de la Prise En Charge (pas de rupture hop/dom)

Une place nouvelle pour les usagers

Création du collectif inter associatif de la naissance (CIANE) représentatif s'appuyant sur des outils web

Très actif au niveau de l'administration, au sein de la HAS (et dans les CRN)

En faveur d'une démedicalisation du suivi

Demandeur d'une offre plus diversifiée

Incitant les professionnels à évaluer leurs pratiques sur le bas risque (80%) et à démedicaliser le suivi

Plan périnatalité 2005-2007

**« adapter les modes de prise en charge par la
couverture de tout le territoire en réseaux de
périnatalité »**

les réseaux doivent non seulement :

réguler la coopération inter hospitalière

mais couvrir également l'organisation du suivi de grossesse, le suivi du nouveau-né

et également la prise en charge psycho-sociale (repérage et analyse des situations, accompagnement)

Réseau de santé: réseau de soins et réseau de proximité

**Spécificité des
Réseaux de
Santé en
Périnatalité**

L'interlocuteur est surtout professionnel
L'utilisateur « n'a pas le choix » de son réseau mais
l'information qui lui est donnée sur l'offre de soins
lui permet de faire un choix sur l'établissement
dans lequel il souhaite être « pris en charge »
L'utilisateur est un adhérent de facto

Ce qu'ont fait les réseaux

Mise en place de protocoles de transfert/retransfert
Meilleure inter compréhension entre acteurs appartenant à des institutions différentes, décloisonnement, travail pluridisciplinaire, annuaire...

Mise en place de l'entretien prénatal précoce

Discussions collégiales sur la morbi/mortalité

Mise en place de formations et d'enseignements commun (écho)

Début de gestion des risques non médicaux

MAIS avec :

Implication variable des tutelles, en fonction du degré de restructuration

Gestion de l'offre en lits selon le niveau de risque : cellules de coordination difficiles à mettre en place

Difficultés à respecter les normes sécuritaires (pénurie de professionnels)

Sur le terrain

travail considérable qui a été réalisé depuis 10 ans
modification des mentalités et des pratiques

T2A est un frein au travail en réseau de soins hiérarchisé
Une typologie non standardisée et des activités diverses

De « nouvelles » responsabilités données aux réseaux mais qui
répondent au cahiers des charges (2006) :

- T21,
- éco,
- transports,
- régulation,
- bas risque /haut risque
- recueil de la mortalité maternelle...

qui vont donc nécessiter des moyens supplémentaires / budgets
actuels

2008-2009

**Création de la Fédération Française
des Réseaux de Santé en Périnatalité**

Un nouvel horizon

Des chiffres :

- 50 Réseaux de Santé en Périnatalité régionaux
- 10 Réseaux de proximité

Des objectifs :

- Une évaluation
- Une information
- Une démarche qualité
- Des enquêtes
- Un Site